



Le 17 novembre 2016

Madame Caroline Cloutier
Coordonnatrice de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audience publique : Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai
garage de Tadoussac
Demande d'information de la commission
(Dossier : 3211-04-060)**

Madame,

Veillez trouver ci-dessous les réponses du ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC),
pour les questions posées le 14 novembre 2016 par la commission du Bureau
d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience publique
du projet en titre.

**Question 1 – Quels sont les risques encourus par les algues exotiques telles
que le *Codium fragile*?**

Les éléments de réponses relatifs à cette question sont disponibles sur le site internet
de Pêches et Océans Canada : [http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/publications/envahissant-
invasive/codium-fragile-oyster-thief-fra.html](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/publications/envahissant-invasive/codium-fragile-oyster-thief-fra.html)

...2

Codium fragile est une algue verte originaire du Japon. Elle est apparue pour la première fois dans l'Est du Canada, en Nouvelle-Écosse, en 1989 et dans le golfe du Saint-Laurent en 1996.

Le *Codium* vit immergé, de la ligne des basses marées jusqu'à 18 mètres de profondeur, et parfois dans les cuvettes de marées. Grâce à des crampons, il se fixe sur des fonds rocheux, des récifs, des piliers, des quais et même à d'autres algues, à des mollusques ou à des crustacés. On le trouve souvent accroché à la zostère ou dérivant dans les baies.

IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

- Prend la place d'espèces indigènes;
- Déracine la zostère, une plante qui fournit un abri, une aire de reproduction et d'alimentation pour plusieurs espèces de poissons, mollusques et crustacés;
- Nuit aux laminaires, milieu de vie de nombreuses espèces dont le homard et l'oursin;
- Nuit à l'alimentation de plusieurs mollusques en se fixant sur leurs coquilles, les rendant plus vulnérables aux prédateurs;
- Se fixe aux huîtres et peut les emporter au loin (d'où son nom de voleuse d'huîtres);
- Cause des impacts économiques sur l'industrie des mollusques et des crustacés par la perte d'inventaire et les salissures.

Question 2 - Comment procéder pour nettoyer une barge ? Est-ce que les bateaux qui sillonnent la voie maritime ou qui font la visite des baleines sont soumis aux mêmes exigences ?

Dans le cas présent, puisque les barges demeureront longtemps dans le secteur du quai de Tadoussac, il est important que l'initiateur vérifie leur provenance, à savoir si elles proviennent de secteurs touchés par les tuniciers ou autres espèces exotiques

envahissantes (EEE) marines et qu'elles soient inspectées avant leur arrivée sur les sites des travaux projetés.

L'inspection peut être faite en cale sèche, ou sous l'eau par des plongeurs ou des caméras. Il est important que la détection soit faite ou validée par des biologistes compétents en la matière. Pêches et Océans Canada a publié un guide qui pourra faciliter l'identification. Il est accessible à l'adresse: <http://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/Library/365587.pdf>

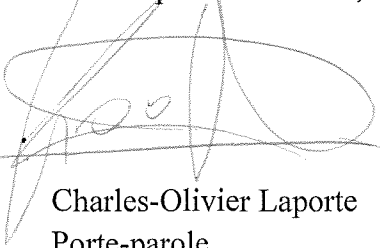
En cas de détection d'EEE, le nettoyage peut être fait en cale sèche ou sous l'eau par des plongeurs. Il doit être fait dans le lieu d'origine des barges avant leur mobilisation vers le site des travaux projetés.

Les bateaux de croisières aux baleines demeurent habituellement dans les mêmes secteurs. Les risques d'introduction et de propagation d'espèces aquatiques envahissantes par ces embarcations sont réduits.

Le règlement fédéral sur les espèces aquatiques envahissantes interdit l'introduction de toute espèce aquatique dans une zone où elle n'est pas indigène. <http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/environmental-environnement/ais-eae/regulations-fra.html>

L'initiateur du projet s'expose à des poursuites si les barges qu'il utilisera sont souillées par des espèces exotiques envahissantes.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.



Charles-Olivier Laporte
Porte-parole
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques

c. c. Hervé Chatagnier, Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels.

